Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP REA, veuillez visiter :
bp-rea.fr/annales-sujets-et-corriges

BP REA

Situation d’évaluation C3 : Conduire le processus de production dans l’agroécosystème

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-REA-EP1** • Durée : **180 minutes** • Coefficient : **Aucun coefficient national. Coefficient indicatif fourni : 1,0**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse de la situation et des exigences** (3 questions) — **Page 3**
2. **Calculs de dose et choix techniques** (4 questions) — **Page 5**
3. **Préparation et conduite du chantier** (4 questions) — **Page 9**
4. **Prévention et sécurité au travail** (3 questions) — **Page 13**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 16**

Sujet officiel (PDF) : https://bp-rea.fr/assets/annales/bp-rea/Conduite des cultures/2026/BP Responsable d'Entreprise Agricole - Conduite des cultures - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la situation et des exigences

Dans une exploitation céréalière de la Vienne, il faut préparer le semis de blé tendre d'hiver sur la parcelle « Les Chênes », de 8 ha, après un pois protéagineux. L'analyse porte sur les conditions agronomiques, les obligations de prévention et l'organisation de l'intervention à partir des données de la parcelle et des documents techniques.

Analyse agronomique, réglementaire et organisationnelle

Question 1.1. Relevez trois informations du contexte ou des documents à prendre en compte avant de décider de la date et des conditions de semis. Pour chacune, indiquez sa conséquence pratique sur la décision ou l'intervention.

Information à prendre en compte	Conséquence pratique
Date prévue : 10 au 20 octobre	Confirmer la date selon l'état réel du sol et les conditions météorologiques.
État et structure du sol	Intervenir uniquement sur un sol suffisamment ressuyé afin d'éviter tassement et dégradation de la structure.
Précédent pois protéagineux, récolté le 22 juillet	Tenir compte de la fourniture azotée liée au précédent dans le raisonnement de fertilisation.

La décision associe donc diagnostic du sol, calendrier d'intervention et prise en compte du précédent cultural.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Semer entre le 10 et le 20 octobre si le sol est ressuyé, en intégrant le précédent pois et ses effets sur la fertilisation.

Vérifications préalables

Question 1.2. Indiquez deux vérifications à réaliser sur l'état de la parcelle et du matériel avant le chantier. Expliquez en quoi chacune contribue à la réussite de l'implantation ou à la prévention des risques.

1. **État de la parcelle :** vérifier le ressuyage, la structure du sol, le lit de semences et l'absence de zones trop humides. Cette vérification limite le tassement et favorise une profondeur régulière.
2. **Tracteur et semoir :** contrôler l'attelage, les protections, les éléments semeurs, les organes distributeurs et les dispositifs de sécurité, conformément à la notice. Ce contrôle prévient les défauts de répartition, les pannes et les accidents.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Vérifier un sol ressuyé et un lit de semences régulier, puis contrôler un tracteur et un semoir correctement attelés, protégés et conformes à leur notice.

Prévention et manipulation des intrants

Question 1.3. La parcelle est déclarée hors zone vulnérable aux nitrates pour cette situation. En vous appuyant sur le DT 2, indiquez une obligation générale de prévention applicable au chantier et une précaution à prendre lors de la manipulation de semences traitées. N'inventez pas de prescription locale non fournie.

Selon l'article L. 4121-1 du Code du travail, l'employeur doit évaluer les risques, organiser le chantier, donner les consignes et mettre à disposition les moyens de prévention nécessaires.

- Pour les semences traitées, lire et respecter l'étiquette du produit.
- Éviter les poussières et les contacts en utilisant les protections prescrites.
- Se laver les mains après manipulation et respecter les consignes d'élimination des emballages.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Obligation : évaluer les risques et organiser le chantier. Semences traitées : respecter l'étiquette, éviter poussières et contacts, porter les protections prescrites et se laver les mains.

2. Calculs de dose et choix techniques

Le candidat détermine les doses d'intrants pour viser 180 plantes levées par mètre carré et répondre aux besoins azotés de la culture à partir des données fournies. Il estime aussi le nombre de passages, la distance parcourue, le débit effectif et la durée du chantier de semis.

Dose de semences et stock disponible

Question 2.1. Calculez la dose de semences en kg/ha nécessaire pour viser 180 plantes levées/m², en présentant la formule, les valeurs utilisées, les unités et un résultat arrondi. Calculez la quantité totale nécessaire pour les 8,00 ha, comparez-la au stock de 0,80 t et indiquez la marge restante ou le déficit.

La dose se calcule avec le PMG et les taux de germination et de levée convertis en fractions : **D = (180 × 45) ÷ (100 × 0,95 × 0,90) = 94,7 kg/ha**. Pour 8,00 ha, il faut 94,7368 × 8 = 757,9 kg. Le stock de 0,80 t équivaut à 800 kg : il couvre le besoin. La marge est calculée sur les valeurs non arrondies, puis arrondie au kilogramme.

DR 1 complété : dose et stock de semences

Ce document est à rendre avec la copie.

Calcul des besoins et contrôle du réglage

Élément	Calcul ou valeur du candidat	Unité
Dose calculée de semences	94,7 kg/ha	kg/ha
Quantité totale de semences pour 8,00 ha	757,9 kg	kg
Écart entre stock disponible et besoin	+42,1 kg	kg
Surface couverte par l'essai de 100 m	.....	ha
Masse théorique à recueillir lors de l'essai	.....	kg
Dose d'azote minéral à apporter	.....	kg N/ha
Dose d'ammonitrate à 33,5 % N	.....	kg/ha
Quantité totale d'ammonitrate pour 8,00 ha	.....	kg
Quantité d'ammonitrate par apport	.....	kg/ha et kg/parcelle

Contrôles avant, pendant et après le semis

✓ RÉPONSE À RETENIR

Dose : 94,7 kg/ha. Besoin : 757,9 kg. Stock suffisant, marge restante : environ 42 kg.

Fertilisation azotée

Question 2.2. À partir du DT 3, calculez la dose d'azote minéral à apporter en kg N/ha, puis la dose d'ammonitrate à 33,5 % N en kg/ha et la quantité totale nécessaire pour 8,00 ha. La stratégie prévoyant deux apports égaux, indiquez la quantité par apport en kg/ha et pour la parcelle.

Calcul	Résultat
Azote minéral : 180 − (45 + 20 + 35)	80 kg N/ha
Ammonitrate : 80 ÷ 0,335	238,8 kg/ha
Total pour 8,00 ha	1 910 kg
Chaque apport égal	119,4 kg/ha, soit environ 955 kg pour la parcelle

Les fournitures totalisent 100 kg N/ha : 45 kg du sol, 20 kg du précédent pois et 35 kg d'autres fournitures. Le besoin restant est donc de 80 kg N/ha. La dose d'ammonitrate se déduit de sa teneur de 33,5 % N. Chaque apport représente la moitié de la dose totale, à programmer selon le suivi de la culture et les conditions applicables.

DR 1 complété : fertilisation azotée

Ce document est à rendre avec la copie.

Calcul des besoins et contrôle du réglage

Élément	Calcul ou valeur du candidat	Unité
Dose calculée de semences	.....	kg/ha
Quantité totale de semences pour 8,00 ha	.....	kg
Écart entre stock disponible et besoin	.....	kg
Surface couverte par l'essai de 100 m	.....	ha
Masse théorique à recueillir lors de l'essai	.....	kg
Dose d'azote minéral à apporter	..... 80 kg N/ha	kg N/ha
Dose d'ammonitrate à 33,5 % N	..... 238,8 kg/ha	kg/ha
Quantité totale d'ammonitrate pour 8,00 ha	..... 1 910 kg	kg
Quantité d'ammonitrate par apport	..... 119,4 kg/ha ; 955 kg/parcelle	kg/ha et kg/parcelle

Contrôles avant, pendant et après le semis

✓ RÉPONSE À RETENIR

Apport net : 80 kg N/ha. Ammonitrate : 238,8 kg/ha, soit 1 910 kg au total. Par apport : 119,4 kg/ha, soit environ 955 kg pour la parcelle.

Nombre de passages et distance parcourue

Question 2.3. Avec un semoir de 6,0 m de largeur et une parcelle mesurant 400 m sur 200 m, estimez le nombre de passages nécessaires pour couvrir la largeur de 200 m et la distance totale parcourue en lignes de semis, hors manœuvres. Montrez le calcul et arrondissez le nombre de passages à l'entier supérieur.

Grandeur	Calcul	Résultat
Passages	200 ÷ 6 = 33,33, arrondi à l'entier supérieur	34
Distance en lignes	34 × 400 m	13 600 m, soit 13,6 km

Le nombre de passages est arrondi à l'entier supérieur : le dernier passage couvre la largeur résiduelle. La distance suppose que chacun des 34 passages parcourt les 400 m de longueur utile. Elle correspond uniquement aux lignes de semis et exclut les manœuvres et les recouvrements, conformément au périmètre indiqué dans le document technique DT 1.

Passages de semis sur la parcelle rectangulaire

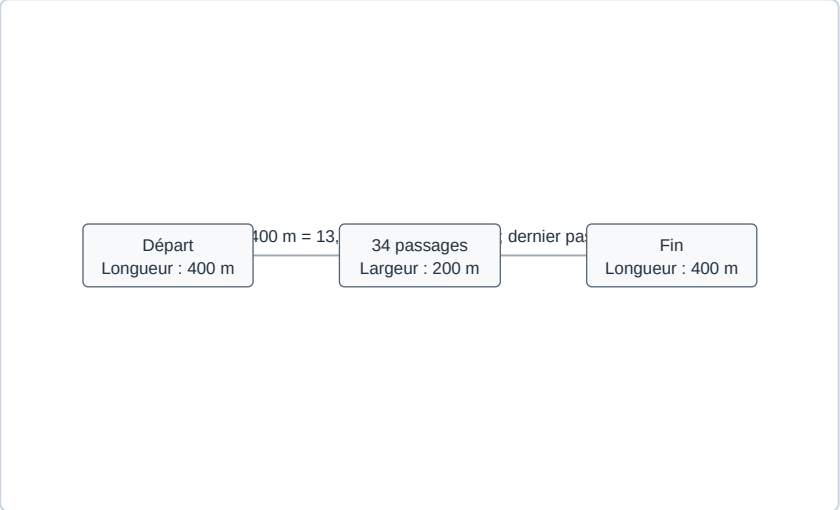


Schéma explicatif, non à l'échelle. Les 34 passages couvrent les 200 m de largeur.

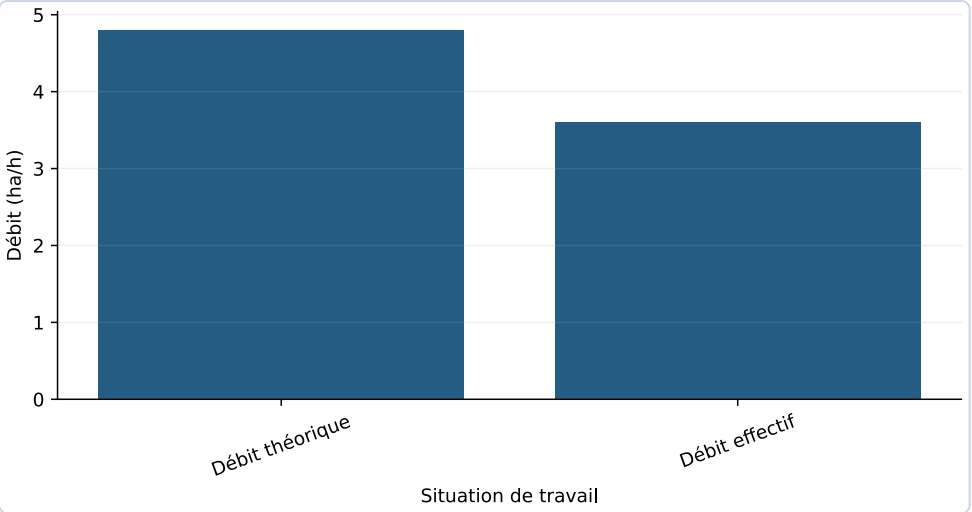
✓ RÉPONSE À RETENIR

34 passages, soit 13,6 km de lignes parcourues au total, hors manœuvres et recouvrements.

Débit et durée du chantier

Question 2.4. Pour une vitesse de travail de 8 km/h et une efficacité de chantier de 75 %, calculez le débit effectif en ha/h avec la formule fournie. Estimez ensuite la durée de semis des 8,00 ha, hors approvisionnement et réglages.

L'efficacité de 75 % s'écrit 0,75 dans la formule : **Q = 6 × 8 × 0,75 ÷ 10 = 3,6 ha/h**. La durée de travail correspondante est **8,00 ÷ 3,6 = 2,22 h**, soit environ 2 h 13 min. Le débit théorique sans prise en compte de l'efficacité serait de 4,8 ha/h, mais c'est bien le débit effectif qui sert à estimer la durée. L'estimation exclut approvisionnement et réglages.



✓ RÉPONSE À RETENIR

Débit effectif : 3,6 ha/h. Durée pour 8,00 ha : environ 2 h 13 min, hors approvisionnement et réglages.

3. Préparation et conduite du chantier

Le candidat prépare un protocole opérationnel pour implanter le blé tendre d'hiver et contrôler la qualité du semis sans ajouter de données absentes du dossier. Il complète les documents réponses avec les calculs, les contrôles de réglage et les éléments de traçabilité utiles au pilotage de la culture.

Calculs et contrôles du semoir

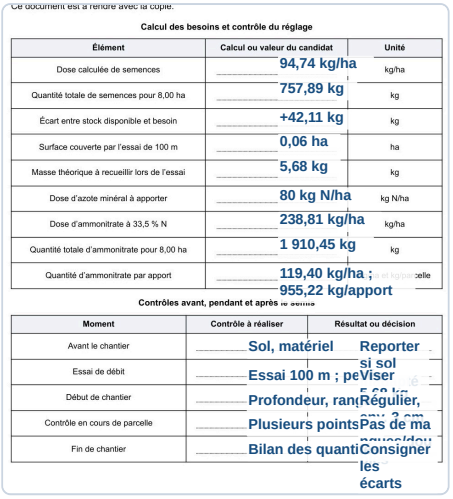
Question 3.1. Complétez le DR 1 avec les quantités calculées et les contrôles à réaliser. Pour l'essai de débit de 100 m à 6,0 m de largeur, calculez la surface couverte en hectares puis la masse théorique de semences à recueillir à partir de votre dose calculée. Indiquez comment régler le semoir si la masse mesurée diffère de la masse théorique.

La dose calculée est de 94,74 kg/ha. Pour l'essai, la surface vaut 6,0 × 100 ÷ 10 000 = 0,06 ha, soit 5,68 kg de semences à recueillir. Le besoin total est de 757,89 kg : le stock de 800 kg suffit, avec 42,11 kg de marge. Le bilan azoté donne 80 kg N/ha, soit 238,81 kg/ha d'ammonitrate et 1 910,45 kg pour la parcelle, en deux apports égaux.

Élément du DR 1	Valeur à inscrire
Dose de semences	94,74 kg/ha
Semences pour 8 ha	757,89 kg
Écart stock - besoin	+42,11 kg
Surface d'essai	0,06 ha
Masse théorique d'essai	5,68 kg
Azote minéral à apporter	80 kg N/ha
Ammonitrate	238,81 kg/ha
Ammonitrate pour 8 ha	1 910,45 kg
Chaque apport	119,40 kg/ha, soit 955,22 kg pour la parcelle

Compléter les contrôles du DR 1 : vérifier le sol et le matériel avant chantier, peser la dose à l'essai, contrôler profondeur et répartition au démarrage et en cours de parcelle, puis consigner le bilan en fin de chantier. Si la masse recueillie diffère, corriger le doseur proportionnellement et refaire l'essai.

DR 1 complété : calculs et contrôles



Ce document est à rendre avec la copie.

Calcul des besoins et contrôle du réglage

Élément	Calcul ou valeur du candidat	Unité
Dose calculée de semences	94,74 kg/ha	kg/ha
Quantité totale de semences pour 8,00 ha	757,89 kg	kg
Écart entre stock disponible et besoin	+42,11 kg	kg
Surface couverte par l'essai de 100 m	0,06 ha	ha
Masse théorique à recueillir lors de l'essai	5,68 kg	kg
Dose d'azote minéral à apporter	80 kg N/ha	kg N/ha
Dose d'ammonitrate à 33,5 % N	238,81 kg/ha	kg/ha
Quantité totale d'ammonitrate pour 8,00 ha	1 910,45 kg	kg
Quantité d'ammonitrate par apport	119,40 kg/ha ; 955,22 kg/apport	

Contrôles avant, pendant et après le semis

Moment	Contrôle à réaliser	Résultat ou décision
Avant le chantier	Sol, matériel	Reporter si sol
Essai de débit	Essai 100 m ; pe	Viser
Début de chantier	Profondeur, ran	Régulier,
Contrôle en cours de parcelle	Plusieurs points	Pas de ma
Fin de chantier	Bilan des quanti	Consigner les écarts

✓ RÉPONSE À RETENIR

Semences : 94,74 kg/ha, soit 757,89 kg au total, stock suffisant avec 42,11 kg de marge. Essai : 0,06 ha et 5,68 kg. Ammonitrate : 1 910,45 kg, en deux apports de 955,22 kg.

Protocole opératoire

Question 3.2. Rédigez un protocole opératoire en cinq étapes, depuis la vérification préalable du sol jusqu'au contrôle du semis en parcelle. Précisez au moins un critère de décision susceptible de conduire à reporter l'intervention.

1. Vérifier l'état du sol et du lit de semences. Reporter si le sol est trop humide, ne porte pas ou ne permet pas une implantation régulière.
2. Contrôler le tracteur et le semoir : attelage, protections, organes de distribution et état général.
3. Régler le semoir à la dose calculée de 94,74 kg/ha et préparer l'essai sur 100 m à pleine largeur.
4. Peser la semence recueillie, corriger le réglage si nécessaire, puis vérifier la profondeur, référée à 3 cm et adaptée au lit de semences.
5. Semer et contrôler plusieurs rangs et plusieurs points de la parcelle : profondeur régulière, répartition homogène, sans manques ni doubles. Noter les réglages et observations.

Séquence du chantier de semis



Reporter l'intervention si les conditions du sol ne permettent pas une implantation correcte.

✓ RÉPONSE À RETENIR

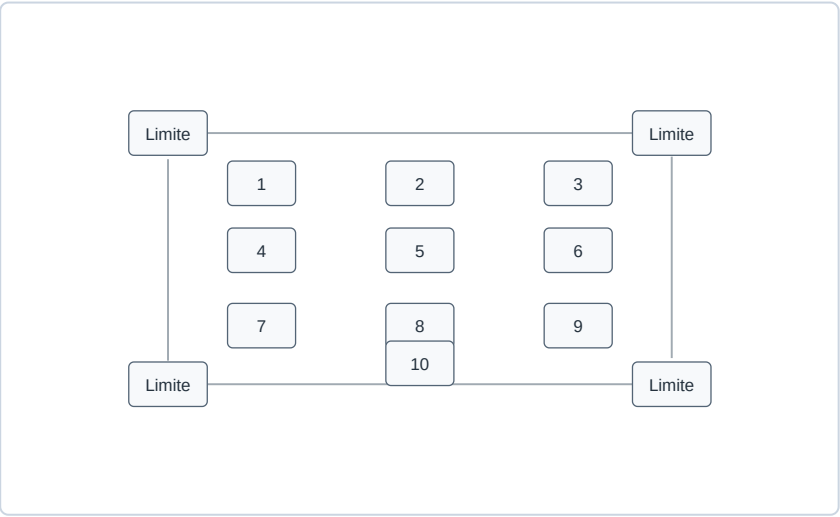
Vérifier le sol, contrôler le matériel, régler et tester le semoir, puis semer et contrôler l'implantation. Reporter si le sol ne porte pas ou ne permet pas un lit de semences régulier.

Suivi de la levée

Question 3.3. Proposez une méthode de suivi de la levée permettant de comparer la population observée à l'objectif de 180 plantes/m². Indiquez le nombre de zones d'observation retenues, la façon de réaliser les comptages et le calcul à effectuer à partir des résultats. Répartissez les zones dans la parcelle.

Choisir dix zones réparties dans la parcelle, hors bordures. Dans chacune, délimiter 1 m² et compter toutes les plantes levées, sans sélectionner les pieds. Additionner les dix comptages puis diviser par 10 : le résultat est la population moyenne en plantes/m². La comparer à l'objectif de 180 plantes/m² et noter les écarts entre zones, qui peuvent révéler une levée hétérogène.

Dix zones de comptage réparties dans la parcelle



Chaque numéro indique une zone où compter 1 m² ; les points sont répartis à l'intérieur de la parcelle, à l'écart des bordures.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Dix comptages de 1 m² répartis dans la parcelle ; moyenne = total des plantes comptées ÷ 10, à comparer à 180 plantes/m².

Traçabilité de l'intervention

Question 3.4. Complétez le DR 2 par une trace écrite concise indiquant la date, la parcelle, le lot de semences, la dose réellement réglée, l'engrais apporté, les conditions du sol et les anomalies éventuelles. Expliquez l'intérêt de conserver ces informations pour le pilotage de la culture.

Sur le DR 2, noter la date réelle, la parcelle « Les Chênes », le blé tendre d'hiver après pois et la référence inscrite sur le lot. Reporter la dose réellement réglée après l'essai. Pour l'ammonitrate, inscrire les quantités et dates réellement apportées ; la prévision est de deux apports égaux de 119,40 kg/ha, soit 955,22 kg par apport sur 8 ha. Consigner l'état du sol, les conditions, les contrôles et les anomalies observées.

Trace à conserver	Utilité pour le pilotage
Date, lot, dose et apports réellement effectués	Relier les pratiques à la levée et aux résultats de la culture.
Conditions du sol, contrôles et anomalies	Repérer les causes d'un écart et ajuster les interventions suivantes.

DR 2 complété : trace de l'intervention

Trace écrite de l'intervention

Information à enregistrer	Valeur ou observation
Date et parcelle	Date réelle ; Les Chênes
Culture implantée et culture précédente	Blé d'hiver après pois
Référence du lot de semences	Référence du sac
Dose de semences réglée et réellement utilisée	Dose réellement réglée
Apport d'engrais réalisé : produit, quantité et date	Produit, quantités, dates réelles
État du sol et conditions de chantier	État et conditions observés
Contrôles réalisés et anomalies constatées	Contrôles et anomalies réels

Analyse des risques du chantier

✓ RÉPONSE À RETENIR

Consigner les données réelles du semis, des apports et des contrôles pour suivre la levée et ajuster le pilotage de la culture.

4. Prévention et sécurité au travail

Le chantier mobilise un tracteur et un semoir attelé, ainsi que des semences pouvant être traitées et un engrais minéral. Le candidat identifie les risques liés à l'attelage, au débouchage, à la manipulation des intrants et aux déplacements, puis propose des mesures adaptées aux différentes phases du chantier.

Analyse des risques

Question 4.1. Complétez le tableau d'analyse des risques du DR 2 en indiquant une mesure de prévention concrète pour chacune des quatre situations : attelage ou dételage du semoir, débouchage d'un organe, manipulation de semences traitées ou d'engrais, et manœuvres ou déplacements. Faites apparaître au moins une mesure concernant l'organisation du travail et une concernant les équipements de protection individuelle.

Mesures à inscrire dans le DR 2. Elles couvrent les quatre risques et intègrent l'organisation du travail ainsi que les EPI.

Situation	Mesure de prévention
Attelage ou dételage	Travailler sur sol stable, frein de parking serré et personne tenue à l'écart de la zone d'écrasement.
Débouchage	Arrêter le moteur et immobiliser le matériel avant toute intervention.
Manipulation des intrants	Suivre l'étiquette et la fiche de sécurité, porter les EPI prescrits et éviter poussières et contacts.
Manœuvres et déplacements	Organiser l'itinéraire, vérifier visibilité et stabilité du sol, éloigner toute personne de la zone de manœuvre.

Appliquer les notices et consignes disponibles pour les équipements et les produits.

DR 2 complété : mesures de prévention

Situation dangereuse	Dommage possible	Mesure de prévention proposée
Attelage ou dételage du semoir	Écrasement ou coincement	Frein serré, zone dégagée
Débouchage d'un organe du semoir	Entraînement ou blessure	Moteur arrêté, semoir calé
Manipulation de semences traitées ou d'engrais	Exposition par contact ou inhalation	EPI prescrits, limiter poussières
Manœuvres et déplacements sur la parcelle	Renversement ou collision	Itinéraire vérifié, zone libre

✓ RÉPONSE À RETENIR

Attelage sécurisé, matériel arrêté avant intervention, EPI adaptés aux intrants et déplacements organisés avec une zone de manœuvre dégagée.

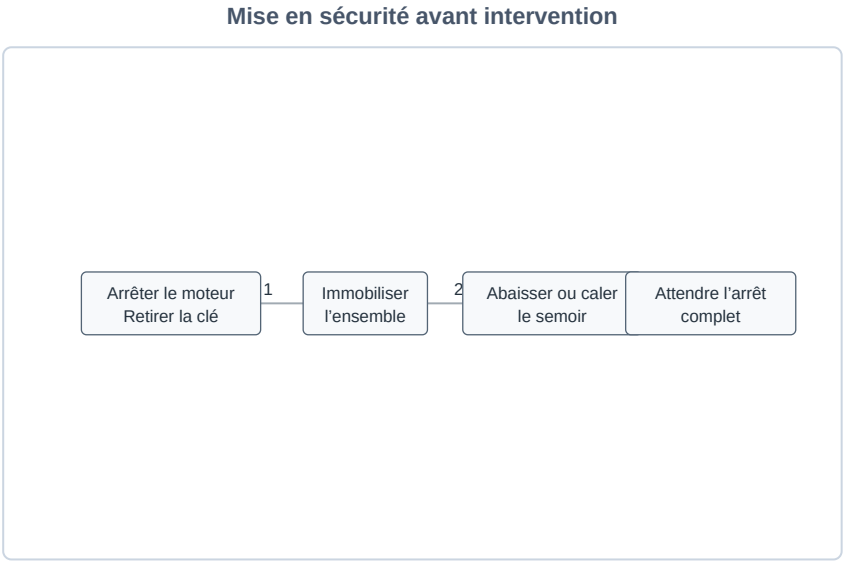
Mise en sécurité avant intervention

Question 4.2. Décrivez la conduite à tenir avant toute intervention pour déboucher ou régler un organe du semoir. Précisez les conditions d'arrêt et de mise en sécurité du tracteur et du matériel.

Avant tout débouchage ou réglage, appliquer la notice du constructeur et supprimer les risques de mouvement :

1. Arrêter le tracteur sur un terrain stable, serrer le frein de parking et arrêter le moteur.
2. Retirer la clé, abaisser le semoir au sol ou le caler solidement, puis immobiliser l'ensemble.
3. Attendre l'arrêt complet des organes mobiles et supprimer toute énergie résiduelle selon la notice.
4. Intervenir sans remettre le matériel en marche et empêcher tout redémarrage pendant l'opération.

Ne jamais intervenir tant que le tracteur ou le semoir peut bouger.



Respecter la notice du constructeur et prévenir tout redémarrage.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Moteur arrêté, clé retirée, ensemble immobilisé, semoir abaissé ou calé et organes mobiles à l'arrêt avant l'intervention.

Manipulation des intrants

Question 4.3. Indiquez deux mesures de prévention applicables à la manipulation des semences et de l'engrais, en vous appuyant sur les indications des étiquettes et des fiches de données de sécurité lorsqu'elles existent. Précisez une mesure à prendre après le chantier pour limiter les expositions résiduelles.

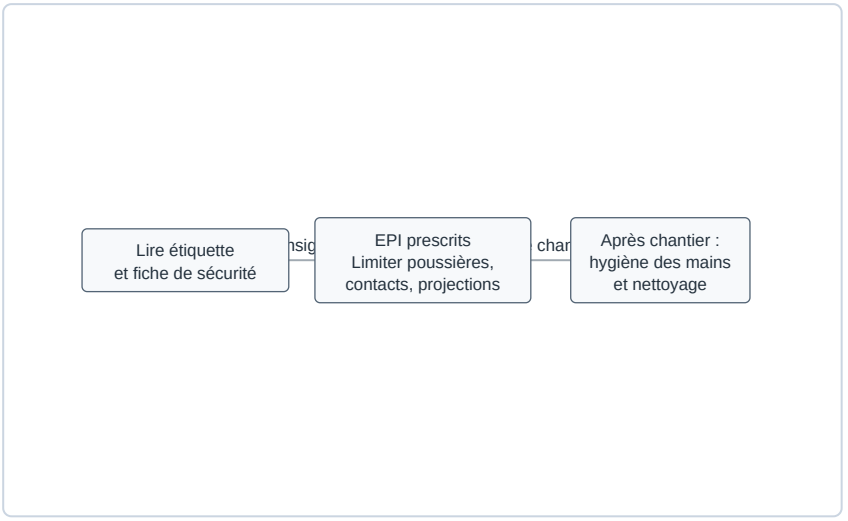
Les étiquettes et les fiches de données de sécurité disponibles indiquent les protections et consignes à appliquer pour chaque produit.

- Les lire avant manipulation, porter les EPI prescrits et éviter le contact avec les produits ainsi que l'inhalation des poussières.
- Prévenir les projections et la dispersion ; respecter les consignes de stockage et d'élimination des emballages.

- Après le chantier, se laver soigneusement les mains et nettoyer les équipements selon les consignes applicables.

Prévoir un point d’eau pour l’hygiène.

Prévention lors de la manipulation des intrants



Appliquer les consignes propres à chaque produit.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Respecter les étiquettes et fiches de sécurité, porter les protections prescrites et limiter poussières, contacts et projections ; se laver les mains après le chantier.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette situation d'évaluation C3 du BP Responsable d'entreprise agricole, session 2026, porte le code 26-BP-REA-EP1 et indique une durée de 180 minutes ainsi qu'un coefficient indicatif de 1,0, sans coefficient national. Elle porte sur le semis de blé tendre d'hiver sur 8 ha et évalue le diagnostic agronomique, les calculs de semis et d'azote, la conduite du chantier, la traçabilité et la prévention.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Dose de semences : D = (G × PMG) / (100 × Pg × Pl), avec Pg et Pl exprimés en fractions décimales.
- Besoin net en azote : N à apporter = besoins de la culture moins les fournitures prévisionnelles du sol et des précédents.
- Dose d'engrais commercial : diviser la dose d'azote à apporter par la fraction massique d'azote du produit.
- Débit effectif : Q = L × V × E / 10; surface d'essai : S = L × d / 10 000.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter chaque calcul avec la formule, les valeurs utilisées, les unités et un arrondi adapté à l'usage professionnel.
- Convertir les pourcentages en fractions décimales avant de les utiliser dans les formules.
- Distinguer la longueur et la largeur de la parcelle pour calculer les passages et la distance parcourue.
- Contrôler le débit par essai, vérifier la profondeur et la régularité du semis, puis consigner les résultats et anomalies.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la dose de semences quand l'objectif est exprimé en plantes levées ?

Utilisez la formule fournie en tenant compte du taux de germination et du taux de levée, convertis en fractions décimales. Multipliez la densité visée par le PMG, puis divisez par 100 multiplié par ces deux taux.

Q : Comment passer du besoin net en azote à la quantité d'ammonitrate ?

Soustrayez du besoin de la culture toutes les fournitures azotées indiquées dans le DT 3. Divisez le besoin minéral obtenu par 0,335 pour calculer la dose d'ammonitrate à 33,5 % N, puis multipliez par la surface.

Q : Comment organiser le temps pour traiter toutes les parties en 180 minutes ?

Répartissez le temps entre les quatre parties selon leur barème, en réservant une part importante aux calculs et au protocole. Gardez quelques minutes pour vérifier les unités, les arrondis, les documents réponses et la cohérence des résultats.

Q : Que faut-il respecter pour répondre aux attentes de prévention du sujet ?

Proposez des mesures concrètes pour chaque situation, cohérentes avec le DT 2. Respectez la notice du constructeur, les étiquettes et les fiches de sécurité disponibles; mentionnez l'organisation du travail, les équipements de protection et la mise en sécurité du matériel.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bp-rea.fr/assets/annales/bp-rea/Conduite des cultures/2026/BP Responsable d'Entreprise Agricole - Conduite des cultures - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Responsable d'Entreprise Agricole : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.